

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - OA1 Fountain Solution Additive

CODE DU PRODUIT : SLM - OA1

USAGE GÉNÉRAL : Solution de fontaine pour SLM/SDP

DESCRIPTION DU PRODUIT : Solution claire, légère odeur



NOM DU FABRICANT

Mitsubishi Paper Mills Ltd.

DATE DE PRÉPARATION : 14 août 2007

REPLACE : 28 août 2004

Page 1 de 4

ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE)

4-2 Marunouchi 3-Chome

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR INFORMATIONS

03-3213-3641

(VILLE, ÉTAT ET CODE POSTAL)

Chiyoda-ku, Tokyo 100-005

PAYS

Japan

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Chemtrec (800) 424-9300 Outside USA (703) 527-3887

NOM DU DISTRIBUTEUR

Mitsubishi Imaging (MPM), Inc.

ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE)

555 Theodore Fremd Avenue

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR INFORMATIONS

(914) 925-3200

(VILLE, ÉTAT ET CODE POSTAL)

Rye, NY 10580

PAYS

USA

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Chemtrec (800) 424-9300 Outside USA (703) 527-3887

SECTION 2 - COMPOSANTS DANGEREUX

COMPOSANTS DANGEREUX	% (par poids)	No CAS	No EINECS	Symbole danger	PHRASES R Texte intégral Section 16
Poly(ethylene glycol-ran-propylene glycol) monobutyl ether	40 - 60	9038-95-3	Non trouvé	Xi	R-36/38

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

SYNOPSIS DES URGENCES

Liquide légèrement acide, son contact peut causer une irritation de la peau et des yeux. L'ingestion peut causer des douleurs gastriques.

Symboles de danger pour ce produit - Xi, Phrases risque - R36/38

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

INHALATION : Respirer des vapeurs concentrées peut causer une irritation des voies respiratoires.

PEAU : Un contact prolongé peut causer une irritation.

YEUX : Un contact avec les yeux causera une irritation.

INGESTION : Peut causer des douleurs gastriques, des vomissements et de la diarrhée.

CARCINOGENICITÉ

NTP ? No MONOGRAPHIES IARC ? No RÉGLEMENTÉ OSHA ? No

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - OA1 Fountain Solution Additive
14 août 2007

Page 2 de 4

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

INHALATION : Déplacer la personne affectée à l'air frais. Laver à répétition les voies buccales et nasales avec de l'eau. Si des difficultés respiratoires persistent, demander une assistance médicale.

PEAU : Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. NE PAS tenter de neutraliser par des agents chimiques. Si l'irritation persiste, demander une assistance médicale.

YEUX : Retirer les lentilles cornéennes. Rincer immédiatement les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes en maintenant les yeux ouverts. Demander une assistance médicale.

INGESTION : Boire deux verres d'eau suivis de lait, lait de magnésie ou autres liquides non-alcoolisés. NE PAS faire vomir. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Demander immédiatement une assistance médicale.

SECTION 5 - LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES GÉNÉRAUX : Le produit est légèrement acide. Les produits de combustion incluent des composés du carbone, hydrogène, azote et oxygène incluant le monoxyde de carbone.

MOYENS D'EXTINCTION

Bioxyde de carbone, eau, eau pulvérisée, produit chimique sec, mousse chimique

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Maintenir les contenants au frais avec de l'eau pulvérisée pour éviter qu'ils éclatent par l'accumulation de vapeur. Le sol deviendra glissant si la matière s'échappe. Cette matière est acide et irritera les yeux si elle vient en contact avec ceux-ci.

RISQUES PARTICULIERS DE FEU ET D'EXPLOSION: Le contact avec de la poudre d'extincteur de classe B:C peut produire de grandes quantités de dioxyde de carbone.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX

Fumée, vapeurs, oxyde de carbone.

SECTION 6 - MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE ACCIDENTELS : La matière est acide et elle irritera les yeux s'il y a contact direct avec ceux-ci. Laver les petits déversements aux égoûts sanitaires. Pour de plus grands déversements, retenir le liquide, éponger avec un absorbant approuvé, ramasser à la pelle et jeter dans un contenant approuvé pour élimination.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE : Garder le contenant fermé lorsque non utilisé ; protéger le contenant contre les utilisations abusives ; protéger contre les températures extrêmes. Garder ce produit et autres produits chimiques hors de la portée des enfants.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS DANGEREUX	NIOSH				ACGIH			
	TWA ppm	TWA mg/m3	STEL ppm	STEL mg/m3	TWA ppm	TWA mg/m3	STEL ppm	STEL mg/m3
Poly(ethylene glycol-ran-propylene glycol) monobutyl ether	Non établi				Non établi			

PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION RESPIRATOIRE : Aucune n'est requise si les limites de seuil sont maintenues sous les concentrations maximales permises. Si TWA excède les limites, un appareil respiratoire approuvé NIOSH doit être porté. Se reporter à 29 CFR 1910.134 ou au Standard européen EN 149 pour les règlements complets.

GANTS DE PROTECTION : Gants de néoprène, butyle ou de nitrile avec manchettes.

PROTECTION DES YEUX : Lunettes antiéclaboussures. Voir 29 CFR 1910.133 ou Standard européen EN166.

AUTRES ÉQUIPEMENTS OU VÊTEMENTS DE PROTECTION : Des combinaisons, tabliers ou autre équipement devraient être portés pour minimiser le contact avec la peau. Il devrait y avoir un laveur d'yeux de sécurité à proximité.

PRATIQUES DE TRAVAIL/HYGIÈNE : Veiller en tout temps à la sécurité du lieu de travail. Minimiser le contact corporel avec ce produit et avec tous les produits chimiques en général.

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - OA1 Fountain Solution Additive
14 août 2007

Page 3 de 4

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FORME ET ODEUR Solution claire, légère odeur	PRESSION DE VAPEUR 17 mm Hg @ 20° C
pH 4.2 ± 0.2	DENSITÉ (EAU = 1) 1.048 ± 0.005
POINT/INTERVALLE D'ÉBULLITION 212° F (100° C)	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Totale
POINT D'ÉCLAIR Ininflammable	VISCOSITÉ non spécifié
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ LEL: Non Applicable UEL: Non Applicable	DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) > 1
TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION Non déterminée	TAUX D'ÉVAPORATION (EAU = 1) < 1

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ INSTABLE: STABLE : X	CONDITIONS À ÉVITER : Températures extrêmes
INCOMPATIBILITÉ (PRODUITS À ÉVITER) : Oxydants forts, acides forts	

DÉCOMPOSITION OU PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Il n'y aura pas de décomposition si le produit est manutentionné et entreposé adéquatement. En cas de feu, des oxydes de carbone, des hydrocarbures, des vapeurs et de la fumée peuvent être produits.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE PEUT SE PRODUIRE: NE SE PRODUIRA PAS: X	CONDITIONS À ÉVITER : Aucune
--	------------------------------

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Composants dangereux	No CAS No EINECS	DL50 de l'ingrédient (Spécifier espèces et voie)	CL50 de l'ingrédient (Spécifier espèces)
Poly(ethylene glycol-ran-propylene glycol) monobutyl ether	9038-95-3 Non trouvé	12,300 µL / kg Oral - rat	Not established

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune information n'est disponible quant aux effets néfastes de ce produit sur l'environnement. Aucune donnée COD ou BOD n'est disponible. Étant donné la composition chimique de ce produit, on suppose que le mélange peut être traité en tant que système de traitement biologique acclimaté des eaux usées en quantités limitées. Un tel traitement doit néanmoins être évalué et approuvé pour chaque système biologique particulier. Aucun des ingrédients de ce mélange n'est classé comme polluant marin.

SECTION 13 - ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer en conformité avec les règlements locaux, d'états et fédéraux. Référer à « 40 CFR Protection de l'environnement parties 260 - 299 » pour les règles complètes en matière d'élimination des déchets pour des matières acides. Consulter l'agence de protection de l'environnement locale, d'état ou fédérale avant d'éliminer tout produit chimique. Selon le Catalogue européen des déchets, les codes de déchets sont spécifiques à l'application et doivent être attribués par l'utilisateur en fonction de l'usage qui est fait du produit.

SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION CORRECT : Non contrôlé

Classe de Danger D.O.T/Groupe d'emballage : Non contrôlé
RÉFÉRENCE : Non Applicable
NUMÉRO D'IDENTIFICATION UN/NA : Aucun
ÉTIQUETTE : Non contrôlé
SYMBOLES DE DANGER : Aucun

Classe de Danger IATA/Groupe d'emballage : Non contrôlé
CLASSE DE DANGER IMDG : Non contrôlé
Code de matières dangereuses ADR/RID : Non contrôlé
CLASSE UN TDG/Groupe d'emballage: Non contrôlé
Numéro d'identification de danger : Aucun

Remarque: Les informations relatives au transport sont données uniquement pour référence. Le client est prié de consulter CFR 49 parties 100 - 177, IMDG, IATA, EU, TDG Nations Unies et les manuels d'information WHMIS (Canada) TDG pour les détails des règlements et des exceptions recouvrant les dimensions spécifiques des contenants, les matériaux d'emballage et les méthodes d'expédition.

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - OA1 Fountain Solution Additive
14 août 2007

Page 4 de 4

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA (USA - Toxic Substance Control Act)

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire des substances chimiques du TSCA (U.S. Toxic Substances Control Act Chemical Inventory) ou sont exemptés au titre d'une Exemption pour faible volume accordée en conformité avec 40 CFR 723.50.

SARA TITLE III (USA - Superfund Amendments and Reauthorization Act)

311/312 Catégories de risque
Risque immédiat sur la santé

313 Ingrédients rapportables :
Aucune

CERCLA (USA - Comprehensive Response Compensation and Liability Act)

Aucune

La Proposition 65 de Californie, Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Loi sur l'eau potable et la réglementation des substances toxiques) de 1986

Aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme cause de cancer ou de toxicité pour la reproduction n'est présent.

CPR (Canadian Controlled Products Regulations)

Ce produit a été classé selon les critères de danger des Règlements des produits contrôlés et la fiche FTSS contient toutes les informations requises par les Règlements des produits contrôlés. Classement WHMIS: D2B

IDL (Canadian Ingredient Disclosure List)

Les composants de ce produit identifiés par numéro CAS et figurant sur la liste IDL (Canadian Ingredient Disclosure List) sont listés dans la Section 2.

DSL / NDSL (Canadian Domestic Substances List / Non-Domestic Substances List)

Les composants de ce produit identifiés par numéro CAS figurent sur la liste DSL ou NDSL et ils peuvent être ou ne pas être listés dans la Section 2. Sauf indication contraire, seuls les ingrédients classés «dangereux» sont listés en Section 2.

EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Les composants de ce produit identifiés par leurs numéros CAS figurent sur l'inventaire EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

Indice de qualité de l'eau WGK: 1

VbK Index: Non applicable

PHRASES R :

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

SYMBOLE(S) REQUIS POUR ÉTIQUETTE

Irritant



PHRASES S :

S2 Conserver hors de portée des enfants
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux

SECTION 16 - RENSEIGNEMENTS DIVERS

Notes et texte intégral des Phrases R

R34 Provoque des brûlures
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

CLASSES DE RISQUE HMIS

SANTÉ	1	* = Danger d'intoxication chronique	2 = MODÉRÉE
INFLAMMABILITÉ	0	0 = INSIGNIFIANT	3 = ÉLEVÉ
DANGER PHYSIQUE	0	1 = LÉGÈRE	4 = Extrême
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	C	Lunettes de sécurité, gants, tablier	

RÉCAPITULATIF DE LA RÉVISION :

Cette FTSS a été révisée dans les sections suivantes : Aucune révision disponible

FTSS préparée par : ChemTel Inc.
1305 N. Florida Ave.
Tampa, Florida USA 33602
(888) 255-3924 Intl. 01+ (813) 248-0573 www.chemtelinc.com



Les informations contenues dans cette FTSS sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances mais ne sont pas sujettes à garantie. Les données et les calculs sont basés sur les informations fournies par le fabricant du produit et les fabricants des composants du produit. Les utilisateurs sont priés de confirmer à l'avance de leurs besoins que les informations sont à jour, applicables et adaptées aux applications. Le fournisseur n'assume aucune responsabilité en cas de blessures à

l'acheteur ou à des tiers causées par le produit si les procédures de sécurité stipulées dans la fiche de données ne sont pas observées. En outre, le fournisseur n'assume aucune responsabilité en cas de blessures causées par une utilisation anormale de ce produit, même si des procédures de sécurité raisonnables sont observées. Toutes les questions concernant ce produit doivent être adressées directement au fabricant du produit indiqué dans la Section 1.